



Somain fête Noël !



Ville de
Somain

LA VIE SOMAINOISE

VOTRE MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2020



ÉDITO

Chères Somainoises, chers Somainois,

La rentrée des classes s'est très bien passée dans toutes les écoles publiques, maternelles et élémentaires. Nous vous avons détaillé différents investissements dans le dernier numéro, pour le plus grand bénéfice de nos écoliers et aussi des enseignants. Un grand ouf de soulagement !

Récemment, nous avons dû subir l'annulation des journées du patrimoine, à la dernière minute, sur ordre de la Préfecture. C'est aussi de nombreuses associations qui sont impactées, qui annulent leurs événements, dans cette période particulièrement pénible pour tous.

Naturellement, comme nous l'avons toujours fait, la municipalité de Somain poursuivra (et amplifiera même !) ses efforts pour soutenir le monde associatif, être à son écoute et favoriser les différentes pratiques associatives. Nos sociétés locales, qu'elles concernent les loisirs, la culture, les arts, la solidarité ou encore le sport sont décidément des acteurs majeurs de la solidarité. Ce sont des acteurs de la fraternité et du bien vivre ensemble. En cette période de crise et je dirai même de trouble, elles comptent plus que jamais.

A l'heure d'écrire ses lignes, la municipalité aura réussi à organiser tant bien que mal, dans les règles, la grande fête foraine d'octobre ainsi que la braderie du 10 octobre. Vu les nombreuses incertitudes, c'est une satisfaction.

C'est avec l'envie d'avancer, ensemble, que nous pouvons nous projeter, avec une relative confiance, vers les fêtes de fin d'année en passant par le Salon du livre. Ce grand rendez-vous de la culture somainoise aura lieu, exceptionnellement cette année, à la salle des sports municipale Roger Salengro.

Bien cordialement,

**Votre Maire,
Julien QUENNESSON**



www.facebook.com/JulienQuennessonMairedeSomain

MOTION VOTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL CONTRE LA FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE SOMAIN



La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a engagé une démarche visant à réorganiser l'ensemble de

son réseau territorial et de ses implantations sous l'autorité du ministre de l'action et des comptes publics.

Cette démarche s'appuie sur une vision pluriannuelle des suppressions d'emplois à la DGPIP, la montée en puissance du numérique. Elle a été baptisée "géographie revisitée". Elle se traduit par :

- Des suppressions de trésoreries de proximité, qui seraient renommées services de gestion comptable,
- La mise en place de conseillers comptables,
- La réduction du nombre et le regroupement de services des impôts des particuliers (SIP), des services des impôts des entreprises (SIE), de services de la publicité foncière, (SPF) et d'autres services plus spécialisés (les services locaux de contrôle fiscal par exemple),
- Des transferts de services au sein des départements et de grandes villes vers d'autres territoires.

Le gouvernement promeut les "points de contacts" qu'il entend mettre en place au travers des maisons France service et de formes d'accueil itinérants. Ceux-ci sont censés permettre à la population d'être renseignée "au bon moment", c'est-à-dire ponctuellement et non de manière pérenne. Le gouvernement aurait pu privilégier la mise en place de "Maisons France service" là où le service public avait été supprimé de longue date.

Mais il a choisi de fondre le réseau territorial de la DGFIP alors que les besoins de la population et des élus locaux sont importants et le demeureront à l'avenir.

En effet, la "géographie revisitée" se traduira par un très fort repli de la DGFIP. En particulier, pour

les communes où des services de la DGFIP étaient implantés (trésoreries, SIP, SIE, etc) et seraient remplacés par une "Maison France services", la perte serait importante. Cette perte concerne tout à la fois le service public et l'économie locale.

En effet, la plupart des agents des services publics n'y travailleront plus, ce qui signifie que pour certaines démarches, nos concitoyens devront effectuer des trajets plus longs ou devront se débrouiller par eux-mêmes avec internet.

Pour notre commune de Somain, cela se traduit par la fermeture de la Trésorerie de Somain.

La fermeture de la Trésorerie pénalisera d'abord la population. Les conséquences évidentes de la fermeture de la Trésorerie du SIP, etc seront des difficultés supplémentaires pour les usagers dans leurs démarches. Le suivi de dossiers à distance est difficile, les déplacements seront plus longs et moins économiques, l'attente sera d'autant plus importante que les usagers d'autres communes se rendront dans les services qui seront maintenus en nombre restreint...

En outre, il faut rappeler l'importance d'une trésorerie pour les collectivités dans l'aide et le soutien apportés au quotidien notamment lors de l'établissement par le comptable public des budgets communaux ou encore pour le paiement des salaires des employés territoriaux.

Le repli du service public est d'autant plus inquiétant que pour les populations, sa présence est la garantie d'une accessibilité et d'un traitement équitable en prenant notamment en considération les besoins de la population locale.

Le conseil municipal de Somain demande au gouvernement et aux autorités de la DGFIP le maintien et le renforcement d'un réel service public de proximité.

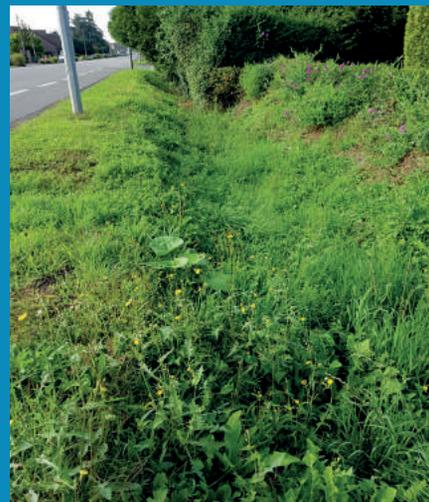
En conséquence, il demande que la Trésorerie soit maintenue, pérennisée et renforcée afin d'exercer dans de bonnes conditions ses missions.

L'ENTRETIEN DES FOSSÉS

Les fossés collectent les ruissellements d'eau et alimentent les cours d'eau situés en aval. C'est pourquoi leur entretien est important pour parvenir à préserver la qualité de l'eau.

Le fossé doit restituer au cours d'eau, de l'eau d'une qualité compatible avec la vie animale et végétale le long de son cours. Le fossé présente un écosystème intéressant. Dans le cadre de la protection de la biodiversité, il est important d'intervenir à des moments précis de l'année. Ainsi aucune fauche ne pourra être réalisée entre avril et fin mai, puisqu'il s'agit de la période de reproduction de la faune et de la flore. De plus, en cas de fauche annuelle, seule une berge sur deux sera entretenue.

Par ailleurs, tous les fossés ne sont pas des propriétés communales, certains appartiennent au département ou à d'autres collectivités ou encore à des propriétaires privés. Par conséquent, seul le propriétaire peut intervenir sur l'entretien du fossé.



Calendrier de fauche des fossés :

TYPE DE FOSSÉ	DÉBUT INTERVENTION		
Fossé bordant les voies communales	A partir du 1 ^{er} juin	Seconde fauche	Courant septembre
Fossé bordant une parcelle privée ou communale	A partir du 15 juin	Seconde fauche	Néant

Seuls les fossés situés dans des zones à caractère dangereux (virages etc...) seront traités selon les besoins de sécurité.

NOUVELLE GESTION DES ESPACES VERTS

Fin des produits phytosanitaires

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires pour le désherbage. Cette interdiction a été étendue aux particuliers depuis 2019.

Par conséquent, il n'est pas rare de voir de l'herbe pousser sur nos pavés.

Nos services techniques doivent trouver des alternatives pour « nettoyer » nos espaces publics... ne soyez pas surpris de voir fleurir les écriteaux suivants :

Précision importante : une ville qui présente de la végétation spontanée n'est pas une ville sale !

C'est une ville qui doit travailler avec ce que lui impose la législation.

Votre commune s'engage à entretenir cet espace sans pesticide pour préserver la biodiversité et la santé de tous.

Acceptons la végétation spontanée !



Végétalisation du cimetière du centre

La fin des produits phytosanitaires oblige les communes à gérer certains espaces autrement. Tel est le cas du cimetière. De nombreuses villes ont opté pour l'enherbement et la végétalisation. Si pour certains, le cimetière paraît sale, il est en cours de mutation. Des essais d'enherbement sont réalisés sur certains carrés, notamment sur les parties où il y aura des reprises de tombes. Toutefois, ce ne sera pas que de l'enherbement, des plantes vivaces viendront agrémenter le cimetière, ainsi que des arbustes et des arbres choisis en fonction de l'espace.

Enfin, rappelons que les inter-tombes sont des propriétés privées et que la ville n'a pas le droit d'intervenir sur cet espace.

Les arbres

Les arbres jouent un rôle important dans notre système écologique, notre cadre de vie et notre santé.

Depuis plusieurs années, les chercheurs ont démontré que les arbres avaient un impact sur notre santé psychologique.

Les arbres jouent un rôle capital sur notre environnement, par le biais de la production d'oxygène, et réduisent fortement la chaleur en ville, grâce à leurs ombrages. Enfin ils sont des réservoirs de la biodiversité.

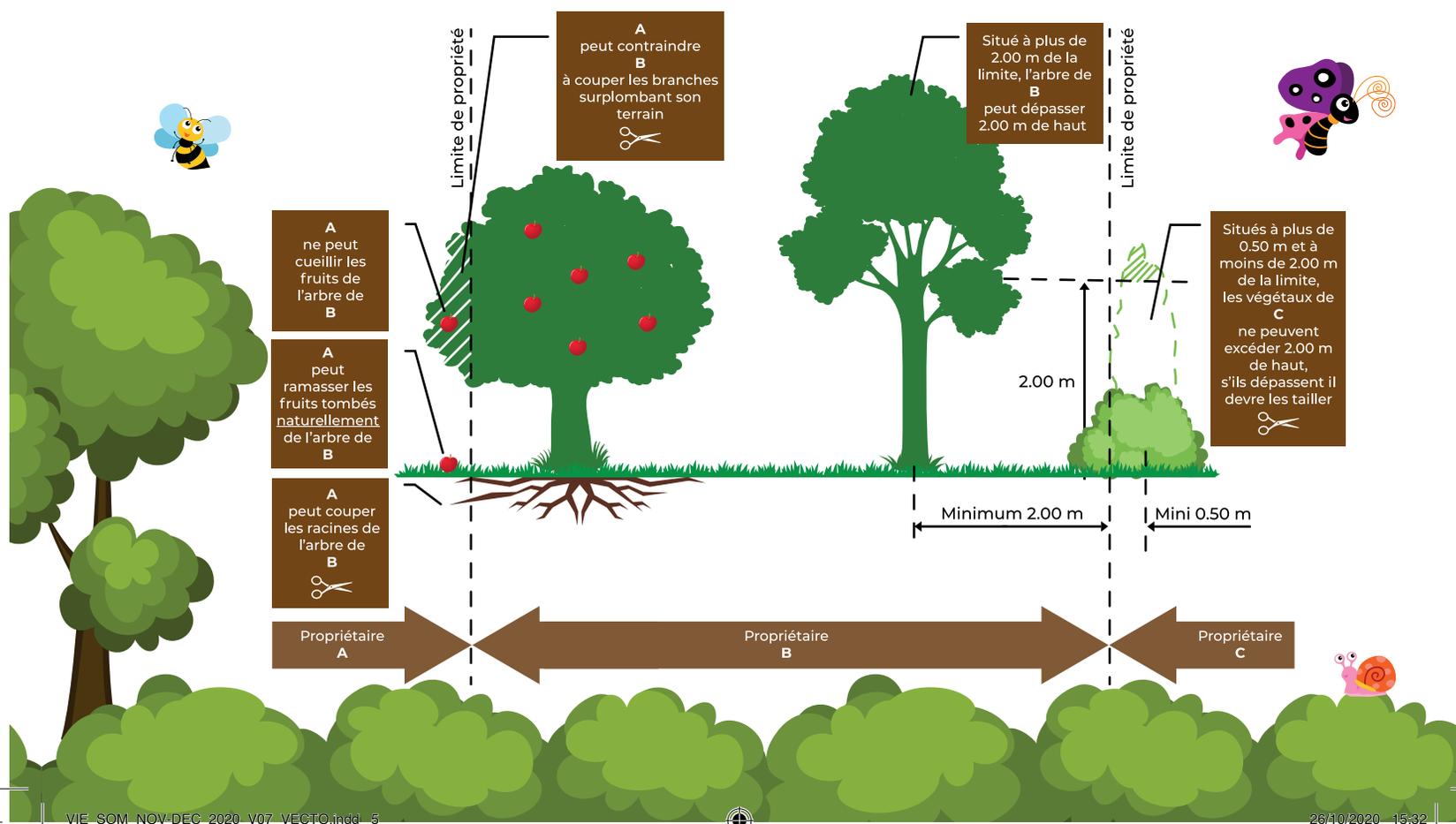
La réglementation des arbres

La mairie est régulièrement contactée concernant les arbres et les terrains qui ne sont pas entretenus. Malheureusement, il s'avère que nos services ne peuvent que rappeler les règles du Code civil au propriétaire.

En effet, la mairie ne peut pas faire l'entretien des parcelles privées. Cependant, il convient ici de rappeler quelques articles réglementaires du code civil (Art 671, 672 et 673) qui pourront vous apporter des réponses.

Attention, il existe trois exceptions lorsqu'un arbre de plus de 2 mètres est situé à moins de 2 mètres de la limite séparative pour lesquelles la réglementation n'a aucune portée :

- L'existence d'un titre. Cela signifie qu'une convention est passée entre les deux propriétaires.
- La destination du père de famille. Indique, que les deux terrains appartenaient à un même propriétaire avant division.
- La prescription trentenaire pour les arbres ayant plus de trente ans à compter du jour où ils ont été plantés.



L'entretien des arbres et des arbustes

Nos services techniques sont régulièrement contactés pour élaguer ou abattre des arbres. A l'heure du développement durable et de la préservation de la biodiversité, il devient difficile de répondre favorablement à toutes ces demandes. Les services techniques interviennent sur les arbres dans les cas suivants :

- Un arbre dangereux (branches cassées suite à une tempête etc., manque de visibilité à un carrefour, racines qui déforment le trottoir),
- Un arbre qui empêche le fonctionnement d'un service,
- Un arbre malade,
- Un arbre implanté sur les réseaux des concessionnaires (eau, gaz, électricité...)

Seules ces quatre causes peuvent impliquer un élagage ou un abattage en dehors des périodes d'entretien, à savoir l'automne et l'hiver.

Notre patrimoine arboré fait entièrement partie du patrimoine vivant à préserver.

Calendrier des tailles et élagage des arbres et arbustes :

ARBRES	DÉBUT INTERVENTION	FIN D'INTERVENTION
Élagage et remontées de couronnes	A partir du 31 octobre	Fin février
Les arbres à floraison (expl cerisiers à fleurs) - Taille	Après floraison	
ARBUSTES	DÉBUT INTERVENTION	FIN D'INTERVENTION
Majorité des arbustes	A partir du 15 novembre	15 mars
Arbustes à floraison	Après floraison Exemples : Forsythia : après le 15 mars Lilas : après le 15 juin Laurier : après le 15 août	Fin février
LES GRAMINÉES	DÉBUT INTERVENTION	FIN D'INTERVENTION
Taille	A partir du 1 ^{er} mars	

Les tontes et la gestion différenciée

Cette année particulière nous a permis d'instaurer la gestion différenciée. La gestion différenciée est le principe par lequel on applique au patrimoine végétal en fonction de sa situation sur la commune, un traitement spécifique avec des prestations variables en fonction de l'espace dans lequel il se situe. Cette méthode de traitement intègre un volet plus écologique permettant de ce fait de répondre aux questions de développement durable. Ainsi, vous avez pu constater que certains espaces n'étaient pas tondu, comme la base municipale de loisirs Anne Frank, ou la parcelle située face au lycée Hélène Boucher, route de Marchiennes.



Calendrier des tontes et des fauches tardives :

LES TONTES	DÉBUT INTERVENTION	FIN D'INTERVENTION
	A partir du 15 mars	Mi-novembre
LES FAUCHES	DÉBUT INTERVENTION	FIN D'INTERVENTION
Majorité des arbustes	A partir de juin en fonction des secteurs (ex base de loisirs pour fête du parc)	15 mars
FAUCHE TARDIVE	DÉBUT INTERVENTION	FIN D'INTERVENTION
Fauche tardive	A partir de septembre	

Les travaux espaces verts réalisés et prévus fin 2020, premier semestre 2021

La Maison Communale de la Petite Enfance a bénéficié d'un nouvel aménagement composé de plantes grimpantes, de plantations de charmes, de vivaces et de graminées.



Réponses aux jardiniers curieux !

Vous avez été nombreux à nous demander le nom des plantes qui ont été employées dans les jardinières de la ville. Voici quelques noms :



Ipomée marguerite



Ipomée Blacky



Plectranthus coloides
variegatus



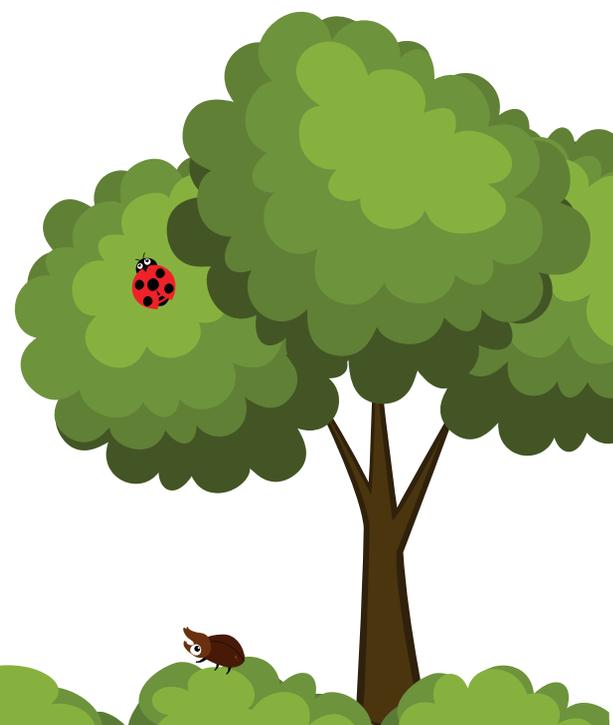
Pétunia black ray

Plantations prévues :

Les deux inter-allées cité De Sessevale
La bibliothèque municipale Jules Mousseron
Remplacement de la haie bordant le cimetière de
Villers-Campeau

Abattage prévus :

Les bouleaux du Complexe Sportif Municipal Roger
Salengro,
L'inter-allée de la cité du Bois Brûlé



UN QUARTIER EN ÉTÉ

Dans le cadre du projet « Un quartier en été 2020 », le Centre Socioculturel Municipal A. Largiller a mis de l'animation dans le quartier de De Sessevalle cet été ! Trois week-ends festifs et culturels ont été organisés pour permettre à chacun de se retrouver, d'échanger dans une ambiance où artistes, habitants et animateurs ont pu partager des moments forts en émotion.

Au programme de ces événements : déambulations, concerts, spectacles, initiations artistiques, activités manuelles, danses orientales, performances, etc,... Somain a ainsi accueilli cette année des artistes présents dans les plus grands festivals d'arts de la rue de France !

De la danse brésilienne à la balade à dos de dromadaire ou la visite d'un camp médiéval, nous avons également pu voyager à travers le monde et les époques en cette période estivale dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Ces temps forts se sont déroulés du jeudi 17h au samedi 20h, à différents endroits du quartier : Le Centre Socioculturel Municipal A. Largiller, la place de la chapelle Sainte Barbe ainsi que le Prieuré de Beaurepaire de façon à ce que le quartier de De Sessevalle soit en fête tout l'été !

Un beau projet qui nous a permis d'aller à la rencontre des habitants en cette période particulière et de partager un moment familial et convivial, pour sortir du quotidien.

Bien évidemment, chacun a respecté toutes les mesures liées à la crise sanitaire de la COVID-19 que nous avons mises en place et nous vous en remercions !





BAPTÊME RÉPUBLICAIN

29
AOÛT

M. Tosolini, Adjoint a procédé au baptême de l'enfant Mia Roussel entourée de ses parents, de M. Jérôme Roussel, son parrain et de Mme Laura Lemoine, sa marraine.



1^{ER} TOUR DE LA COUPE DE FRANCE

30
AOÛT



Les seniors de l'USAC Football Club recevaient Quincy, et s'offrirent la victoire 4-0.

COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE SOMAIN

02
SEPT.

M. le Maire et une très importante délégation d'élus a commémoré la joie des Somainoises et des Somainois de retrouver leur liberté après l'occupation de la commune par l'Allemagne nazie. La mémoire des soldats des forces alliées a été honorée aux monuments aux morts de la gare, de Villers-Campeau et de la rue Pasteur.



2^{ÈME} TOUR DE LA COUPE DE FRANCE

05
SEPT.

Le 2^{ème} tour de la coupe de France fut lancé en présence de M. le Maire, de MM. Tosolini et Lehingue, Adjoint, de Mme Finke, Adjointe et de M. Molin et Mme Lévêque-Godard, Conseillers municipaux. Malheureusement pour Somain, Douai, équipe de régionale, était trop fort ce jour-là.



BAPTÊME RÉPUBLICAIN

05
SEPT.

Mme Matuszak, Adjointe, a procédé avec Mme Finke à l'union de M. Maxime Carlier et Mme Agathe Vanoost entourés de leurs témoins Mmes Karen Vandamme, Axelle Boniface et MM. Cyril Labre et Gary Glas.

Après l'union des parents, l'enfant Flavie entourée de ses parents, de M. Alexis Vanoost, son parrain et Mme Karen Vandamme, sa marraine a été baptisée.



VERNISSAGE DE L'EXPOSITION « DE CAMELOT À KAAMELOTT »

05
SEPT.

De la mystérieuse forêt de Brocéliande au château de Camelot, des preux chevaliers au Saint Graal, sans oublier Morgane, Guenièvre et Arthur bien sûr, ce sont plus de 80 panneaux, une centaine d'illustrations, d'affiches et divers accessoires et mises en scène qu'ont pu découvrir M. le Maire, Mme Matuszak, Adjointe à la Culture, les élus de la municipalité et les visiteurs.



MARIAGES

14
SEPT.



Mme Matuszak, Adjointe, a procédé à l'union de M. Patrick Decaux et Mme Angélique Cotelle, entourés de Mmes Tatiana Premont, Anaïs Preumont, Anna Tison et M. Ugo Sericola, leurs témoins respectifs.



Ensuite, ce fut le tour à M. Maxime Verriez et Mme Emilie Bacquet entourés de leurs témoins Mmes Nathalie Michel, Mathilde Glowacki et MM. Christophe Michel, Gaëtan Giorgetti.

MARIAGES

19
SEPT.

M. Tiefenbach, Adjoint, a procédé aux mariages de :



M. Cédric Boda et Mme Pauline Cescatti, entourés de leurs témoins, Mmes Camille Cescatti, Stéphanie Ghyselen et Cindy Choteau.



M. Baptiste Verhelst et Mme Julie Favorelle, entourés de leurs témoins, M. Thomas Verhelst et Mmes Stéphanie Urbanik, Chloé Verhelst et Florine Lafaye.



12 ÇA S'EST PASSÉ À SOMAIN — NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2020



M. Fabien Huitelec et Mme Maurine Jamroz, entourés de leurs témoins, MM. Jean Huitelec et Matthieu Singier, et de Mmes Octavie Rolnik et Marine Dehaine.



M. le Maire a uni M. Jérôme Botmans et Mme Stéphanie Caridroit, en présence de leurs témoins Mmes Laurence Caridroit et Typhanie Lecerf et de MM. Laurent Tollénaère et Kévin Déprès.

CONCOURS DE L'USAC FRANCS ARCHERS

20
SEPT.



Les compétiteurs d'une dizaine de clubs de la Région se sont affrontés sous un temps clément. Les prix ont été remis en présence de M. le Maire, de M. le Député, de M. Tosolini, Adjoint aux Sports, et de nombreux élus de la municipalité.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE QUOI DE NEUF CHEZ JULES MOUSSERON ?



« Où l'océan rencontre le ciel » The Fan Brothers - Éditions Little Urban



...Ou serait-ce la mer qui s'est retirée ?? Dans quel univers azuréen ou aquatique Lucas va-t-il débarquer ?

Des illustrations à couper le souffle, de la poésie, quelques frissons et beaucoup de tendresse, voilà ce que réserve ce magnifique album aux petits et grands lecteurs de tout âge, tout horizon, poils, plumes, écailles...

Un pur moment de sérénité et d'émerveillement bercé par la magie des images, des couleurs et la musique des textes. Un voyage qui laisse longtemps la tête dans les nuages...

Bonne lecture !



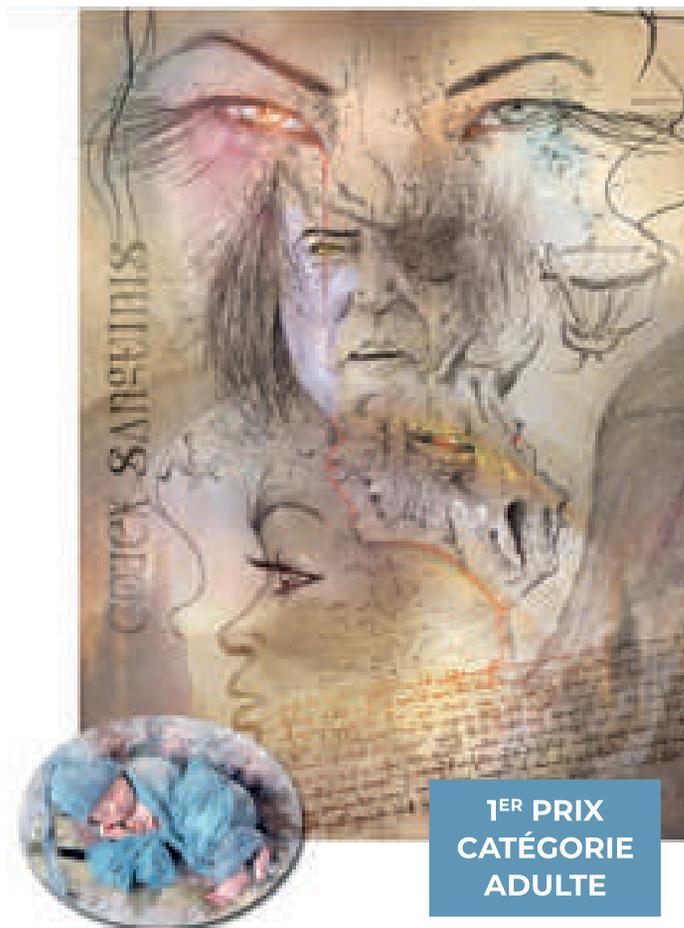
Tout commence par un souvenir...

Le doux souvenir de ce grand-père que Lucas adorait et qui aurait fêté ses 90 ans ce jour-là. En son honneur

et pour tenter de trouver cet endroit lointain dont il lui parlait, là où l'océan rencontre le ciel, le petit garçon décide de construire un bateau.

Fait de bois, de tissus, de bouts de rêves et de beaucoup d'amour, ce navire aux couleurs de l'enfance emporte le jeune aventurier sur les flots d'une mer aux mille surprises, peuplée d'êtres étranges et fascinants, jusqu'à ce que son bateau décolle...



**HOMO SERVILIS DE SANDRA ROSAZ**

Enfin, elle apparut au loin... Une silhouette effilée se dessinait dans le crépuscule. La Prophétesse descendait la Colline à Palabres où trônaient le Chaudron divin et les tables sacrées qu'elle était allée consulter en ce jour cérémoniel. Malgré l'éloignement et la lumière faiblissante, on devinait l'étincelle de ses yeux singuliers, éclatants d'un bleu iridescent. L'oracle lui avait donc été révélé.

Elle s'approchait peu à peu de l'assemblée silencieuse, dans l'expectative. Comme de coutume pour le vingtième anniversaire d'une vierge, elle passa derrière l'alignement des hommes à genoux, échine courbée, attendant docilement dos au soleil couchant. Sa paume effleura la nuque de l'aspirant choisi, en un geste solennel et irrévocable. Aïna se sentit alors délivrée de l'interrogation qui la rongait depuis des mois : quel homme partagerait sa couche la nuit de son dépuçelage ?

Elle se détacha fébrilement du groupe des femmes qui l'assistaient pour rejoindre sans un mot celui qui allait devenir le père de son premier enfant. L'attirant alors par la ceinture, elle l'entraîna vers l'intimité de l'abri où ils resteraient confinés jusqu'à

la fécondation confirmée. Sa mère s'en assurerait. Habitues à cette tradition, les jeunes mélangés retournèrent indifférents à leurs jeux innocents et les hommes entravés regagnèrent tête basse leur baraquement sous la houlette du Gardien et de sa bête. Les femmes s'attelaient déjà à la préparation du souper. Une fois de plus, le Codex Sanguinis avait parlé ; l'engeance serait saine...

En réponse à sa prière secrète, corroborant le choix de la devineresse, le Chaudron avait dévoilé le visage de Lamé, celui tant espéré par Aïna.

Parmi les hommes en âge, il y en avait bien quelques-uns qui n'étaient pas de sa parenté et qui auraient fait l'affaire, mais elle ne désirait que lui... D'aussi loin qu'elle s'en souvienne, il faisait partie de son paysage. Ils avaient grandi côte à côte ; sans cesse à caracoler ensemble dans les plaines bordant le hameau, rire, chasser, échafauder des plans, se chamailler, pleurer, pour se rabibochoer toujours.

Personne au village n'ignorait comme leur complicité s'était métamorphosée depuis qu'ils n'étaient plus vraiment des enfants ; malgré leur pudeur, leur inclination réciproque avait d'ailleurs fait l'objet de mises en garde de la part des aînées, n'ayant eu pour effet que de renforcer leurs liens.

Pourtant, Aïna redoutait la suite ; le garçon avait déjà été retenu à deux reprises pour la saillie des femmes. Sa semence généreuse et fertile avait couronné de succès ces accouplements. Aïna ne savait que trop ce que cela impliquait fatalement ; c'était pour lui l'ultime union, car dès qu'elle serait enceinte, il aurait rempli son rôle aux yeux de la communauté. Rien ne pourrait le sauver du verdict de l'impérieuse Prophétesse ni de la lame du Gardien.

Une distance s'était installée entre eux depuis que Lamé avait été appelé pour la première fois, au début de l'année précédente. Bien que l'infortuné ne puisse aller contre le commandement, Aïna se torturait à l'idée de le savoir avec une autre. À l'instant où l'éphèbe nubile avait disparu derrière les murs de la hutte sacrée, happé par une chanceuse jouvencelle, l'estomac d'Aïna s'était révolté de dégoût, soulevant des questionnements qu'elle avait jusqu'alors sciemment éludés.

Plus tard, au second appel de Lamé, destiné à une postulante qui souhaitait un deuxième enfant, elle



s'était sentie prise de vertige tant l'écœurement l'envahissait. Elle avait vainement tenté de masquer ses émotions mais son trouble n'avait pas échappé à sa mère.

- Tu attaches trop d'importance à cet étalon, ma colombe. Le temps de l'insouciance est révolu... Méfies-toi des sentiments interdits qui corrompent ton esprit et respecte les préceptes inculqués. Les hommes n'apportent que malheur, guerre et violence.

Ceux-là mêmes qui dirigeaient le monde au moment du Chaos. Pour le maintien de la paix, nous nous devons de vivre selon les enseignements du Codex. Jamais je n'aurais dû te laisser autant de libertés.

Aïna connaissait le sort réservé aux mâles ; le bon sens lui avait dicté d'effacer Lamé de son cœur ; il ne serait pas épargné. Seulement, elle ne pouvait accepter la fatalité. Sans laisser la moindre chance au hasard, la prêtresse décidait seule du rapprochement des partenaires en fonction de leur lignage ; les ascendances de chacun répertoriées dans les textes, la compatibilité nécessitait l'aval de ses yeux divinatoires.

L'issue de toutes les demandes ne reposait que sur ce don si rare : la lumière bleutée d'un oui opposée au non sanglant. Pourquoi nul ne se révoltait contre ces croyances obsolètes ? Comment les femmes pouvaient-elle se satisfaire de cette vie, complices par leur abnégation des exactions commises au nom de l'harmonie du peuple ? Étaient-elles à ce

point aveuglées qu'elles ne puissent envisager un autre monde ? Un monde où l'homme asservi serait considéré autrement qu'un vulgaire objet de procréation et retrouverait une place honorable... Aïna ne pouvait se résoudre à cette hégémonie régentée par le pouvoir d'un regard. Ces lois archaïques n'étaient qu'injustice et elle se devait de tenter de les faire évoluer, quitte à les transgresser et risquer le courroux de la Prophétesse...

Quatre jours de félicité s'étaient écoulés après que l'augure ait levé le voile. Avec un mélange de soulagement et d'appréhension, Aïna et son éphémère compagnon avaient consommé avec passion leur amour charnel.

Cette découverte la confortait dans sa position : elle n'envisageait plus son existence sans Lamé à ses côtés. Dans l'asile précaire de la hutte, refoulant la pensée des noirs lendemains, ils s'offraient d'un commun accord une précieuse parenthèse de légèreté avant l'heure fatidique des décisions.

À suivre...

KrysTM

**Vous allez
vous aimer**

OPTIQUE PETILLON

58 rue Suzanne Lanoy (Près de la gare)
59 490 Somain Tél : 03 27 86 56 64
somain-ruelanoy@krys.com



LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

Après un été d'ouverture réduite en raison des conditions sanitaires, la piscine municipale a fait une rentrée de septembre presque normale. Les journées portes ouvertes ont permis de découvrir les différentes activités.

Bien entendu il a fallu garder les règles sanitaires mises en place et testées tout au long de l'été : distanciations, gestes barrières, port du masque pour les plus de 11 ans, nombre de nageurs limités.

Mais il fallait aller de l'avant avec comme objectif, pour l'équipe et la municipalité, de proposer la même offre de service public qu'avant la fermeture mi-mars :

- accueil des scolaires : primaire et secondaire.
- séances sportives : aquabike, aquasport, aquajogging, aquatraining.
- cours de natation : enfants et adultes.
- Créneaux publics et nageurs.



REPRISE DE LA NATATION SCOLAIRE

Quelle joie de pouvoir accueillir de nouveau les élèves et leurs enseignants qui, pour beaucoup, n'avaient pas revu la piscine depuis plusieurs mois.

Afin de faciliter l'organisation dans les vestiaires et au bassin dans le respect des gestes barrières il a été décidé de n'accueillir qu'une seule classe à la fois (contre deux habituellement).

Le nombre d'élèves étant plus limité il permet d'améliorer la qualité pédagogique de l'enseignement de la natation.

QUEL EST LE RÔLE DE NOS AGENTS EN CETTE PÉRIODE PARTICULIÈRE

Les agents d'accueil et d'entretien :

- faire respecter les recommandations sanitaires et le protocole du hall d'accueil jusqu'aux douches ;
- assurer le nettoyage des surfaces utilisées à chaque créneau avec un produit spécifique;
- poursuivre les missions quotidiennes d'accueil et d'information tout en maintenant les gestes barrières.

Les éducateurs au bassin :

- faire respecter les règles de distanciations sociales et l'organisation spécifique sur les plages bassin et dans l'eau;
- assurer l'enseignement et l'animation des cours avec un masque dans le respect des gestes barrières;
- désinfecter le matériel pédagogique régulièrement avec un produit spécifique;
- assurer la sécurité des usagers avec un protocole de secours adapté.

Quel que soit votre âge, n'hésitez pas à pratiquer une activité ludique et sportive pour votre santé !

L'équipe de la piscine municipale vous accueillera et vous renseignera : 03 27 86 03 12





LES ATELIERS PARENTS ENFANTS : LA POMME D'API (uniquement sur inscriptions)

Mardi 17 novembre	13h30-15h30	Ludothèque	Parcours moteur	Gratuit
Vendredi 20 novembre	9h-11h	Ludothèque	Cuisine avec Sylvie (prendre un tupperware)	0,75 €
Mardi 24 novembre	13h30-15h30	Ludothèque	Contes / Comptines Marionnettes	Gratuit
Vendredi 27 novembre	9h-11h	Ludothèque	Cuisine avec Sylvie (Prendre un tupperware)	0,75 €
Mardi 1 ^{er} décembre	13h30-15h30	Ludothèque	Montessori	Gratuit
Vendredi 4 décembre	9h-11h	Ludothèque	Cuisine avec Sylvie (prendre un tupperware)	0,75 €
Mardi 8 décembre	13h30-15h30	Ludothèque	Couronne de Noël	0,75 €
Vendredi 11 décembre	Journée pédagogique, pas d'atelier			
Mardi 15 décembre	13h30-15h30	Ludothèque	Éveil Musical	Gratuit
Vendredi 18 décembre	9h-11h	Ludothèque	Cuisine avec Sylvie (prendre un tupperware)	0,75 €
Mardi 22 décembre	14h30-16h30	Ludothèque	En attendant Noël (Atelier gout)	0,75 €
Mardi 5 janvier	13h30-15h30	Ludothèque	« J'aime la galette » (Dégustation de galette des rois)	0,75 €
Vendredi 8 janvier	9h-11h	Ludothèque	Cuisine avec Sylvie (Prendre un tupperware)	0,75 €
Mardi 12 janvier	13h30-15h30	Ludothèque	Arbre d'Hiver (Collage)	0,75 €
Vendredi 15 janvier	9h-11h	Ludothèque	Le bonhomme de neige fondu (Peinture sur vitres)	Gratuit

Pour plus de renseignements, contacter Laura DUBREUCQ : 03/27/08/82/26 ou 03/27/86/71/73

LA LUDOTHEQUE MUNICIPALE "L'îlot des Petits Quinquins" 23 rue Faidherbe vous propose :**« JEU LIBRE »****À LA LUDOTHÈQUE MUNICIPALE RUE FAIDHERBE****LES LUNDIS 16, 23 et 30 NOVEMBRE / 7, 14 ET 21 DÉCEMBRE / 4 ET 11 NOVEMBRE DE 13H30 À 17H30**

Des jeux d'éveil, d'imitation, de socialisation pour les plus jeunes.

Des jeux de coopération, de société, de stratégie pour les plus âgés et les adultes.

Les enfants jouent et évoluent sous la responsabilité des parents.

L'animateur veille, quant à lui, au bon déroulement de votre après-midi ludique.

« JOUONS ENSEMBLE »**À LA LUDOTHÈQUE MUNICIPALE RUE FAIDHERBE****LES MERCREDIS 18 ET 25 NOVEMBRE / 9 ET 16 DÉCEMBRE / 6 ET 13 JANVIER DE 14H À 17H30**

Cet accueil est ouvert aux enfants de moins 7 ans s'ils sont accompagnés (obligatoirement) de leurs parents. Et aux enfants de plus 7 ans.

« ESPACE NOUNOU »**À LA LUDOTHÈQUE MUNICIPALE RUE FAIDHERBE****LES JEUDIS 19 ET 26 NOVEMBRE / 3, 10 ET 17 DÉCEMBRE / 7 ET 14 JANVIER DE 9H À 11H**

Un espace dédié aux assistantes maternelles de la commune qui permet des moments d'échanges et de partages autour du jeu, des activités manuelles et sensorielles avec les enfants qu'elles accueillent.

« À VOUS DE JOUER »**À LA LUDOTHÈQUE MUNICIPALE RUE FAIDHERBE****LES MERCREDIS 18 ET 25 NOVEMBRE / 2, 9 ET 16 DÉCEMBRE / 6 ET 13 JANVIER DE 10H À 12H (HORS VACANCES)**

Un moment pour découvrir ou redécouvrir des jeux que vous désirez emprunter.

« DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ »**LES MARDIS 17 ET 24 NOVEMBRE / 1^{ER}, 8 ET 15 DÉCEMBRE / 5 ET 12 JANVIER****AU CENTRE SOCIOCULTUREL MUNICIPAL, RUE DE SALERNES DE 16H15 À 18H15**

Sous forme de jeux, vos enfants redécouvriront des notions abordées en classe mais aussi des jeux autour de la citoyenneté, du partage, du vivre-ensemble...

LA LUDOTHÈQUE « Ça m'dis »

La Ludothèque Municipale, à l'écoute de ses usagers, met désormais en place, pour mieux vous servir, des créneaux prêts et accueils jeux.

LES SAMEDIS 28 NOVEMBRE / 12 DÉCEMBRE / 9 JANVIERVenez découvrir ou redécouvrir la structure et ses presque 600 jeux, un samedi sur deux, même pendant les vacances **de 10H À 12H** (hors fermetures annuelles).

Pour plus de renseignements, contacter Laura DUBREUCQ : 03/27/08/82/26 ou 03/27/86/71/73

ACTIVITES PASSERELLES

Les activités passerelles sont mises en place dans le but de préparer les enfants à leur première rentrée scolaire.

Nous y travaillons la séparation parent/enfant (qui se fait progressivement, dans le respect du rythme de l'enfant mais aussi du parent), le développement de l'autonomie et l'apprentissage des règles de vie en collectivité. En fin de session, 3 visites de la future école seront organisées.

Nous accueillons les enfants à partir de 18 mois. Ne pourront être laissés avec l'animatrice que les enfants de plus de 2 ans, âge au-dessous duquel le parent devra impérativement rester.

Ces ateliers reprendront leur fonctionnement à compter du lundi 11 Janvier 2021 à 8h45 au Centre

Socioculturel Municipal Adolphe Largiller :
- Lundi 8h45/11h15
- Jeudi 13h45/15h45

Ne seront accueillis que les enfants qui seront scolarisés à l'école maternelle Elsa Triolet.



Pour tout renseignement veuillez contacter Magda au 03/27/08/82/26 ou 03/27/86/71/73.

LES ATELIERS D'ÉVEIL « TROQUONS NOS PRATIQUES »

Les ateliers d'éveils permettent d'accompagner l'enfant dans son développement (intellectuel, moteur, sensoriel, affectif ou social), de répondre aux envies des enfants d'explorer le monde qui les entoure et d'agir sur lui par la proposition de supports et d'activités d'éveil variés.

Ses animations se font toujours sous l'œil bienveillant de l'assistante maternelle.

Ici nous pouvons voir un parcours moteur avec Marine, notre intervenante sur la motricité.



Je passe dessous, dessus, je travaille mon équilibre



Atelier sur la thématique du loup en partenariat avec la ludothèque municipale, « silhouette de loup », Attention, création !

Pour tout renseignement, contacter Dominique MARCINIAK
au 03.27.08.82.24 ou d.marciniak@ccas-somain.fr



PROTOCOLE PERMANENCES ET ACTIONS COLLECTIVES DU RAM DE SOMAIN

Chères familles et professionnelles,

Les permanences administratives sont accessibles par mail, par téléphone et sur rendez-vous, en respectant les gestes barrières. Les actions collectives (ateliers du mardi, jeudi), ont lieu dans la salle du RAM ou à l'extérieur en suivant un protocole sanitaire strict suivant :

RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS

La demande de renseignements se fera préférentiellement par mail ou téléphone. Un accueil physique est possible dès lors qu'il répond aux consignes sanitaires (lavage des mains au gel hydro-alcoolique, port du masque obligatoire, port de sur-chaussures à l'entrée de la salle, désinfection des surfaces avant et après le rendez-vous).

RÉUNIONS ET ACTIONS COLLECTIVES

Les ateliers collectifs (les ateliers collectifs du mardi et jeudi) ainsi que les échanges professionnels (programmés le vendredi soir) sont maintenus sur inscription par mail **d.marciniak@ccas-somain.fr** ou par téléphone au **03.27.08.82.24**, cette inscription est obligatoire pour tous (enfants et professionnelles).

Ces rencontres sont organisées en favorisant les espaces extérieurs, ou dans la salle du RAM, sur inscription en petit groupe (pas plus de 20 personnes enfants et professionnelles), en respectant les gestes barrières. Une solution hydro-alcoolique (pour les professionnelles), ainsi que le lavage des mains pour les enfants seront proposés avant de commencer l'activité.

Le masque sera obligatoire pour les professionnelles, ainsi que le port de sur-chaussures. Tous les mois, le RAM mettra à votre disposition (par mail et directement au RAM) le planning des actions collectives afin que vous puissiez le consulter et vous inscrire en toute tranquillité.

RAPPELS

Contact du RAM : 03.27.08.82.20 ou le 03.27.08.82.24
Mail : d.marciniak@ccas-somain.fr
RAM-23 rue Faidherbe-59490 Somain
Informations utiles : www.pajemploi.fr et www.monenfant.fr



NEW ARTS STUDIO



Le Centre d'Etudes Artistiques Somainois (CEAS), New Arts Studio, a rouvert ses portes les lundis pour les adultes et, nouveau créneau, les samedis à partir de 15 ans (de 14h à 17h). Les jeunes à partir de 9 ans sont, quant à eux, accueillis à l'Espace Culturel et Artistique François Défontaine rue Pasteur en deux groupes : de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h, tous les mercredis.

Les cotisations sont inchangées, 30€ pour les adultes et 20€ pour les jeunes.

Nous avons mis en place, bien sûr, le protocole sanitaire qui s'impose pour que cette année se déroule de la meilleure façon possible (les gestes barrières vous seront précisés lors de vos inscriptions).

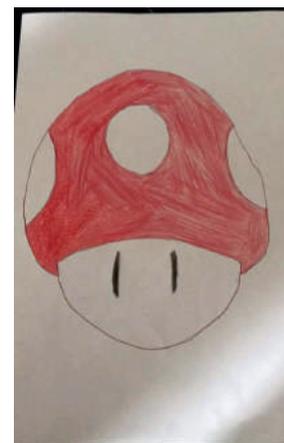
Venez-vous renseigner à l'adresse indiquée ci-dessus et passer un moment avec nous pour découvrir le club gratuitement un après-midi.

Pendant et après le confinement, nous avons gardé des liens avec nos adhérents en leur proposant des challenges tous les 15 jours, toute technique de leur choix.

Sur notre page Facebook (facebook.com/RoxyLaRenarde) vous trouverez les tableaux exécutés par leurs soins. N'hésitez pas à aller les voir et à nous rejoindre.

Nous espérons, malgré cette année particulière et compliquée pour tous, trouver des moments de détente, de convivialité et de plaisir en prenant soin de tous.

Le Bureau New Arts Studio.
siliadecortes@gmail.com



**LUCKY
TAROT CLUB**

JEU D'ESPRIT TAROT BELOTE EN LOISIRS Et TAROT COMPETITION

*Venez partager vos connaissances
et ou apprendre à jouer aux jeux de cartes
dans une ambiance chaleureuse et conviviale*

LES JEUDIS de 14H À 17H

**Au Centre Culturel Municipal A. Camus
PLACE VICTOR BRACHELET de SOMAIN
À côté du Théâtre Gérard Philipe**

**Contact et renseignements : Sadok au 06.03.99.66.35
Ou par courriel au lucky-tarot-club@laposte.net**

DES NOUVELLES DU TAI-JITSU USAC SOMAIN



Remontage et nettoyage des tapis effectués par le Tai Jitsu

À l'image de toutes les associations, quelles soient culturelles ou sportives, le club de Tai-Jitsu USAC Somain a été confronté à la pandémie du corona virus, avec pour conséquence une période de plusieurs mois de confinement. Lors de ces moments difficiles tout un chacun a pu mesurer l'importance de la famille et les contacts humains.

Merci à Ameline et Pierre qui, chaque semaine, ont diffusé aux adhérents les messages d'informations émanant des professeurs, et de moi-même via notre site internet. Suite à notre réunion du conseil d'administration le 29 juin, il a été décidé de tenir compte de ces 3 mois d'inactivité et d'offrir à tous nos licenciés de la saison 2019/2020 une compensation pour la saison à venir.

Le club de Tai Jitsu a repris les cours d'entraînement à la plus grande joie des adhérents mais en suivant un protocole sanitaire bien défini.

Initialement sélectionné pour la coupe de France en catégorie cadette Camille Philippot après sa médaille d'or obtenue à la chapelle d'Armentières et Sascha Briquet en catégorie pupille ont vu leur participation annulée en raison du Covid 19.

Janvier 2020 lors des Passages de grades interne club, Raphaël Holubko (15 ans) détenteur de

nombreuses médailles en compétition obtient le grade de 1^{er} kyu (ceinture marron) ce qui laisse présager une ceinture noire très prochainement.

Nous pouvons d'ores et déjà annoncer **qu'il y aura un stage le 6 décembre (à confirmer suivant l'évolution du virus)** de self défense au Dojo Marcel Kiren avec Pascal Burlion détenteur de la ceinture noire 7^{ème} Dan expert en Karaté jitsu.



Cours enfants :

Lundi 16h45/17h30
Mardi cours spé 16h45/17h30
Mercredi 11h15/12h15
Vendredi 17h30/18h30

Cours Ados/Adultes :

Lundi 19h30/21h
Vendredi 18h30/21h
Samedi 9h30/11h15 et
11h20/12h15
Dimanche 8h30/10h
cours spé

Cours seniors 8h45 /10h15

Cours Handis mercredi 10h15/11h15

2 cours d'essais gratuits

Renseignements Mme Sylvie Simon, Présidente
06 19 19 26 96

Ou M. Jean Claude Danquoins, Professeur
06 21 46 12 83





Frédéric L'Hommelet Consulting
L'Excellence Opérationnelle en action

FLH Consulting
Flow for Operational Excellence

Frédéric L'Hommelet
Dirigeant / Consultant

77 rue de l'Attaque du Nord
59490 SOMAIN - FRANCE
+33 (0)6-73-46-27-85 frederic.lhommelet@flhconsulting.fr

www.flhconsulting.fr

FIN DU RAMASSAGE DE DÉCHETS VÉGÉTAUX

Les deux dernières collectes de déchets végétaux ont lieu les 10 et 24 novembre.

À PROPOS DE LA TAILLE DES HAIES ET DES ARBUSTES AU DROIT DU DOMAINE PUBLIC

La règle qui prévaut est de ne pas empiéter sur le domaine public. Les propriétaires doivent procéder à la taille de leurs haies et de leurs végétations de façon à permettre le passage des piétons sans contrainte.

**OUVERTURE DES CIMETIÈRES**

Les cimetières de la ville sont ouverts du 1^{er} novembre au 31 mars de 8h à 17 h 30 et du 1^{er} avril au 31 octobre de 8 h à 20 h.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Les bureaux ouvrent leurs portes :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h,
Mercredi : 9h-12h et 13h30-18h.

**POUR LA PROPRETÉ DE SOMAIN ET LA RESPONSABILITÉ DES PROPRIÉTAIRES**

Les trottoirs et espaces publics ne sont pas les sanitaires de nos amis à quatre pattes. Il est facile pour tous de se munir d'un sac pour enlever les excréments. Pensez-y !

Par ailleurs, à la demande d'habitants, nous rappelons aux propriétaires, qui ont pris l'habitude de laisser leurs chiens errer dans les rues, qu'ils sont responsables de tout incident que leurs animaux pourraient causer s'ils ne sont pas tenus en laisse par une personne responsable ou si, pour les plus dangereux, ils ne répondent pas aux critères de la loi.

VISITE DE QUARTIER

M. le Maire sera dans le quartier de De Sessevalle le lundi 30 novembre. Une permanence sera assurée à 16 h 45 au Centre Socioculturel Municipal Adolphe Largiller, rue de Salernes. Pour une visite à domicile, merci de vous faire connaître au 03.27.86.93.02 avant le 26 novembre.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous réserve de modification, il aura lieu le 9 décembre à 18 heures, au 1^{er} étage, en mairie, sous la présidence de M. le Maire.

INFORMATIONS DÉCHÈTERIES :

Les déchèteries d'Erre et d'Aniche sont passées aux horaires d'hiver. Ces derniers sont disponibles sur www.siaved.fr



DROIT D'EXPRESSION

CONFORMÉMENT À LA LOI, LE DROIT D'EXPRESSION SERA RÉSERVÉ AUX GROUPES D'ÉLUS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE.

LE COLLECTIF UN AVENIR POUR SOMAIN

A l'heure où nous écrivons, (nous commencerons tous nos textes à venir avec cette assertion devant le délai existant entre le moment où nous écrivons et le moment où ce texte sera diffusé dans la Vie Somainoise) nous sommes encore loin des fêtes de fin d'année, toutefois nous espérons que celles-ci se préparent dans votre foyer de la meilleure manière. Nous espérons que le Covid ne nous empêchera pas d'avoir dans notre commune un marché de Noël auquel nous sommes attachés puisque les membres de notre équipe le souhaitaient depuis plusieurs décennies. Nous avons bon espoir que cette année, la minorité majoritaire prendra la décision de l'étendre jusqu'au dimanche inclus, permettant d'avoir un WE complet de fêtes et de féerie.

Les élus issus du Collectif un avenir pour Somain durant cette période restent aux côtés des somainoises et somainois pour tenter de faire bouger les lignes sur les sujets qui vous touchent.

N'hésitez pas à nous contacter, vos dévoués élus.

Mesdames Werquin, Linke, Mackré, et Messieurs Raout, Lesieux, Matuszewski.

SOMAIN, OSONS LE CHANGEMENT !

L'article ne nous est pas parvenu.

LES NAISSANCES

MASCLET Alezio
WILLEMS Achille
DEWEZ Raphaël
MILLON Lola
MEHADJI Adel
DENIS Djuliann
PAYEN Efthalia
DOLLET Cassy

BRIQUET Maélia
LETELLIER Mathéo
SECCI Emmy
DEVEY Noé
FONTAINE Yanis
BOURGEOIS Nélío
DELMOTTE CAPON Gënnaro



LES MARIAGES

Maxime CARLIER et Agathe VANOOST
Maxime VERRIEZ et Emilie BACQUET
Patrick DECAUX et Angélique COTELLE
Cédric BOBA et Pauline CESCATTI



Baptiste VERHELST et Julie FAVORELLE
Fabien HUITELEC et Maurine JAMROZ
Jérôme BOTMANS et Stéphanie CARIDROIT

LES DÉCÈS

Raymond EON - 86 ans
Marie-Pierre LACHEREZ - 60 ans
Marcella LOY veuve SIMOEN - 86 ans
Jeannine GILLARD veuve LESUR - 90 ans
Léocadie KRUPKA épouse JOLY - 84 ans
Joachime SAVARY veuve LEDIN - 87 ans
Jacques DELBECQ - 70 ans
Henri GORGIBUS - 85 ans
Philippe LAÏHEM - 56 ans

Léonard BOUCOT - 87 ans
Monique DAMIENS veuve DEPREZ - 86 ans
Pierrette BILLET veuve BROQUEVIEILLE - 90 ans
Giovanni FRAMMOLINI - 95 ans
Louis DUBRULLE - 86 ans
Jacqueline DETAPPE épouse LONGUEPE - 78 ans
Jean DANDEL - 77 ans
Louisa REMY veuve LAINE - 96 ans

CINÉMA

Monsieur le Maire, la Municipalité,
la Commission extra-municipale de la Culture
vous proposent le

Dimanche 15 Novembre
à 16h
au Théâtre Municipal "Gérard Philipe"

"Parents d'élèves"

Comédie

Vincent, trentenaire sans enfant, infiltre une tribu aux codes et au langage mystérieux : les parents d'élèves. Se retrouver aux réunions parents-prof, aux sorties d'école et à la kermesse de fin d'année relève d'un sacré exploit ! Mais voilà, Vincent a une très bonne raison d'être là et finit même par se sentir bien dans cette communauté un peu spéciale...

Mesures sanitaires COVID 19

- Port du masque obligatoire (sauf pour les enfants de moins de 10 ans)
- Privilégiez le paiement par carte bleue sans contact (règlement en espèces ou par chèque toutefois possible)

Tarif plein : 4,80 €
Tarif réduit : 3,80 €
(moins de 16 ans, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, allocataires RSA, handicapés avec justificatif)

Coopération | Service Enseignement de la Ville de Sarcelles

PIRE QUE LES ENFANTS : LEURS PARENTS !

PARENTS D'ÉLÈVES

LA PRODUCTION
NOÉMIE SAGLIO

VINCENT DEDIENNE
CAMELIA JORDANA

OSCAR PAILLEAU ALIX POISSON SAMIR GUESMI ANNE CHARRIER

COVID-19

DÉPISTAGE GRATUIT

MERCREDI 25 NOVEMBRE 8h30 - 17h00

Foyer Culturel Municipal

HENRI MARTEL,

organisé par

Ville de
SomainBIOPATH
Laboratoires

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
Munissez-vous de votre carte vitale
et de votre carte mutuelle

Le club de Tai JITSU
Organise sa 2ème brocante

**BROCANTE
D'HIVER
À SOMAIN**

SAMEDI 16 JANVIER 2021
8H00 à 18H00

DIMANCHE 17 JANVIER
2021
8H00 à 16H00

Foyer Culturel municipal Henri Martel rue
Achille Andris

*5€ LA TABLE DE 2M
(FOURNIE)

*PAS PLUS DE 2
TABLES PAR
PERSONNE

*OUVERTURE POUR
PRÉPARATION À
PARTIR DE 7H00

*OUVERTE À TOUS
(NON PROFESSIONNEL)

*GEL
HYDROALCOOLIQUE À
DISPOSITION

TOUTES VENTES
POSSIBLES : LIVRES,
VÊTEMENTS, BIBELOTS,
CARTES POSTALES...ETC

PETITE RESTAURATION
SUR PLACE TENUE PAR
LE CLUB DE TAI JITSU
(SUR RÉSERVATION LE
MATIN)

REMBOURSEMENT EN
CAS DE CONFINEMENT
SUR INSTRUCTION DU
PREFET.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AUPRES DE
MME SIMON SYLVIE 06.19.19.26.96





Disney Enchanté

par la Cie Oxygène
avec les UNITY et les CHILDS

Dimanche 29 Novembre *

11h & 15h



Théâtre
municipal
G. Philippe
☆☆☆
SOMAIN

Protocole
sanitaire
appliqué



Conception : Service Événementiel de la Mairie de Somain

Monsieur le Maire et la Municipalité de Somain vous invitent au



Ville de
Somain

Salon du Livre Fantastique

S
o
m
a
i
n



**Inauguration
Samedi à 11h**

**Salle des Sports
municipale
Roger Salengro
Rue Fernand
Entrée gratuite**

www.salondulivre-somain.webnode.fr



2-5-6 Déc 2020

Merc. 02/12 de 14h à 17h
Petite Enfance
Sam. 05/12 de 10h à 18h
Jeunesse
Dim. 06/12 de 10h à 18h
Tous genres

Conception : Service Événementiel de la Ville de Somain



Monsieur le Maire, la Municipalité,
la Commission extra-municipale de la Culture
le Centre Communal d'Action Sociale et
L'ESCAP,
vous invitent au

SALON DU LIVRE

Petite Enfance

sur le thème du Loup

Venez à la rencontre
des loups
de Somain !



Mercredi 2 Décembre

14h à 17h

Le Salon du Livre de Somain
vous accueille également les

Sam. 05/12 de 10h à 18h

Jeunesse

Dim. 06/12 de 10h à 18h

Tout public

Salle des Sports municipale
Roger Salengro
Rue Fernand



Lettre au Père Noël

du 2 au 20 décembre

Ho ho ho !!!

*Coucou les enfants !
Venez vite déposer votre
lettre à la mairie, pour
que je vous réponde !*

Comment m'écrire ?

Par lettre manuscrite, il suffit d'inscrire la mention "Père Noël" sur l'enveloppe et d'indiquer clairement au dos de celle-ci votre nom, prénom, et adresse complète et de la déposer dans la boîte aux lettres du père Noël installée dans le hall de la Mairie. Pour que je puisse vous répondre, pensez à m'écrire avant le 20 décembre.



LE

Club Chemnot
Arts & Savoirs
de femmes



ORGANISE SON
MARCHÉ DE

NOËL

LE 5 DECEMBRE 2020

DE 10H00 A 17H30

A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

JULES MOUSSERON

RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

A SOMAIN

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !



IPNS



Conception : Service Événementiel de la Ville de Somain

**Monsieur le Maire et la Municipalité
vous invitent à un moment inoubliable**

**La Descente du
Père Noël
du Clocher de l'église
St Michel**

**Jeudi 24
Décembre
à 17h15**

**Animations surprises
dès 15h30
place Jean Jaurès**

Le père Noël distribuera ses traditionnelles friandises

*Monsieur le Maire, la Municipalité, le Centre Socioculturel
Municipal Adolphe Larqiller, l'ensemble des bénévoles
et les associations organisatrices vous invitent à leur :*

Marché de Noël

**Vendredi 11 décembre 2020
de 17h à 21h**

**Samedi 12 décembre 2020
de 10h à 21h**

**Au Centre Culturel
Albert Camus**

**De nombreux objets seront vendus par les associations : fleurs,
objets de décoration, ...**



**Pour plus de renseignements, vous pouvez
contacter Aurore Lambert ou Céline Regniez
au 03.27.86.71.73**

AU THEATRE CE SOIR DANS NOTRE VILLE

Les Lucioles
PRESENTENT

VINCENT
LAGAF'

BASTIEN CLAVEL

CHRISTIAN
VADIM

NADÈGE MÉZIAT

UNE PIÈCE DE
NADÈGE MÉZIAT G
MISE EN SCÈNE
CHRISTIAN VADIM

**PAIR ET
MANQUE**

PHOTOS ET CRÉATION PAR CRÉATIONAFICHIER.FR

**T
H
E
A
T
R
E

G
E
R
A
R
D

M
U
N
I
C
I
P
H
I
L
L
I
P
P
E**

Organisé par Monsieur le Maire, la Municipalité
et la Commission extra-municipale de la Culture

Samedi 13 Février - 20h30

Entrées : 15 € et 8 € pour les enfants, les étudiants et les demandeurs d'emploi
(en vente en Mairie à partir du 11 janvier ou sur place le jour de la représentation)

La Municipalité de **SOMAIN**,
ses Artisans et Commerçants
vous invitent à fêter

3^{ème}
édition

Noël en toute convivialité

Place
Jean
Laurès

*Marché
de Noël*

VENDREDI 11 DÉC.
17h (ouverture officielle) à 21h

SAMEDI 12 DÉC.
10h à 20h

DIMANCHE 13 DÉC.
10h à 19h

*Patinoire
gratuite*

**DU 11 AU 20
DÉCEMBRE**

*et de
nombreuses
surprises
féeriques*



**Animations gratuites
pour petits et grands**



Ville de
Somain

Somain
Ville de  de ville

Plus d'informations sur le site ville-somain.fr

Conception et impression : Service Événementiel de la Ville de Somain